



**Saint-Lys**

*cœur de bastide*

# *le Mag'*

BIMESTRIEL D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE DE SAINT-LYS  
N°27 - JANVIER/FÉVRIER 2022

## **ÉDUCATION**

**L'école 2.0 une réalité  
à Saint-Lys p. 8**

## **URBANISME**

**Dématérialisation  
des documents p. 10**

## **CCAS**

**Le prochain Défi Emploi  
p. 12**

## **ADMINISTRATION**

**Qui fait quoi  
à Saint-Lys ?  
p.16-18**

[www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr)





## RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

Il y a bien longtemps, crise du Covid-19 oblige, que l'on n'avait pas vu autant de public pour une cérémonie commémorative. Tous avaient répondu présent à l'invitation du maire Serge Deuilhé et du président du comité FNACA de Saint-Lys, Hubert Rouzes : porte-drapeaux, anciens combattants, élus, Entente Saint-Lysienne, gendarmes, sapeurs-pompiers et anonymes. La cérémonie débuta à 11 heures avec la traditionnelle messe du souvenir célébrée en l'église Saint-Julien. Le cortège, avec à sa tête l'Entente Saint-Lysienne, s'est ensuite dirigé vers la mairie, au fronton de laquelle se trouve le monument aux morts de la guerre 14-18. En prémices à la commémoration, un diplôme d'honneur fut remis à trois porte-drapeaux. Ponctué par les interventions de la fanfare et le dépôt de gerbes, Hubert Rouzes et Serge Deuilhé prirent tour à tour la parole. Ils honorèrent la mémoire des morts pour la France et commémorèrent le 103ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Le maire, termina cette matinée par des remerciements appuyés au public présent et invita chacun à un verre de l'amitié sous la halle.



**Saint-Lys le Mag'**  
Magazine d'informations de la ville de Saint-Lys  
1 place Nationale - CS 60027  
31470 Saint-Lys  
Tél. : 05 62 14 71 71

**Directeur de publication :** Serge Deuilhé  
**Responsable de la publication :** Catherine Louit  
**Rédaction :** Les élus, Service communication, Pôle culturel  
**Conception et réalisation :** Service communication

**Photos :** Les élus, Service communication, agences Fotolia, Shutterstock et Adobe stock

**Impression :** imprimerie Delort.

**Tirage :** 4 500 exemplaires

**Date du dépôt légal :** à parution

La reproduction, même partielle, de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation.

**Informez-vous aussi sur**  
**[www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr), Facebook SaintLysOfficiel**  
**et [Instagram.com/mairiedesaintlys/](https://www.instagram.com/mairiedesaintlys/)**

# Ensemble pour une nouvelle année !



La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

J'en appelle à la responsabilité et à la vigilance de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur.

C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre ville continuera d'être aussi belle.

Trop de fois nous sommes amenés à déplorer des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les tags sur nos bâtiments, les déchets abandonnés aux 4 coins de la ville.

Il en va du civisme et de la responsabilité de chacun car à chaque fois que les services techniques doivent intervenir pour faire face à ces actes, c'est notre argent public qui s'évapore.

Ces faits ne doivent pas faire oublier les formidables élans de solidarité qui se mettent en œuvre chaque fois que nécessaire sur notre commune. Le riche contenu du MAG vous le montre : de la numérisation des écoles aux travaux dans la ville, des manifestations culturelles aux festivités que nous avons pu maintenir en cette fin d'année sont autant de témoignages d'une ville dynamique, qui bouge et qui évolue avec son temps.

Le dossier de ce numéro est un rappel des compétences de la mairie et de tous ses partenaires pour que chacun appréhende mieux comment s'organisent les différents services de l'Etat et comment tous les acteurs de la vie publique travaillent ensemble pour vous offrir un service public de qualité !

Dans un contexte compliqué, l'équipe municipale, accompagnée des services de la mairie, s'est mobilisée pour une continuité du service public sans faille, un suivi des actions en cours et la préparation des dossiers pour l'année prochaine, une équipe majoritaire toujours à votre service.

2022 sera le prolongement de nos engagements avec la poursuite de projets structurants pour la collectivité. C'est également une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives. J'invite chacun à prendre part à l'avenir de notre pays et à accomplir son devoir de citoyen.

J'espérais avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux que malheureusement l'évolution des conditions sanitaires nous amène à annuler.

Alors, pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et vous souhaite une très belle année 2022 riche d'épanouissement personnel et collectif.

**Serge DEUILHÉ**  
Maire de Saint-Lys

## SOMMAIRE

### 4-5 / RETOUR SUR...

### 6-7 / EN BREF...

### 8-11 / ACTUALITÉ

- 8. L'école 2.0, une réalité à Saint-Lys
- 9. Le Conseil départemental «REV» de vélo
- 10. Dématérialisation des documents d'urbanisme
- 11. Budget participatif

### 12-13 / CCAS

- 12. Défi Emploi

- 13. Noël des familles

- 13. Réouverture du logement d'urgence

### 14-15 / TOUR DES CHANTIERS

- 12. Installations sportives du rugby
- 13. Colonnes enterrées

### 16-18 / DOSSIER

- Qui fait quoi à Saint-Lys ?

### 19 / DÉCRYPTAGE

- Des gestes simples à ne pas oublier

### 20-21 / REPORTAGE

- Des cartes de voeux illustrées par les écoliers

### 22 / SPORT

- Activités de l'éducateur sportif

### 23-29/ VIE ASSOCIATIVE

### 30-31 / EXPRESSION LIBRE

## RETOUR SUR...

Le marché de Noël a fait son grand retour. Après l'annulation de l'édition 2020, le public a répondu présent. Près de 3000 visiteurs n'ont pas caché leur joie de retrouver la magie de Noël. Un vrai succès...



Le 9 novembre a eu lieu, à Muret, la réunion de signatures de contrats de territoires 2021 de la Communauté d'Agglomération Muretain Agglo, en présence de Georges Méric, Président du Conseil Départemental. À travers ce dispositif, le Département accompagne financièrement les communes du Muretain Agglo à travers une cinquantaine de projets structurants. Pour Saint-Lys, on peut citer les travaux à l'école Eric Tabarly et la rénovation et l'extension du COSEC.



C'est la tradition depuis des années à Saint-Lys. Avant les vacances, la municipalité offre un goûter de Noël à tous les écoliers de la commune





Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le 10 décembre dernier en mairie. Au programme de cette séance : présentation des projets en cours, validation du budget... C'est avec un incroyable dynamisme que ces jeunes élus s'investissent dans leur nouvelle fonction.



Après une année sans manifestation, tous les acteurs du Téléthon se sont retrouvés du 1 au 5 décembre avec un immense plaisir. Le public a répondu présent malgré le mauvais temps. Plusieurs animations étaient au programme, comme le loto du 3 décembre à l'Espace Gravette. L'association Envol organisera son traditionnel «Merci Téléthon» le 22 janvier à 19h.

Empêché l'an passé à cause de la crise sanitaire, le salon du livre s'est tenu du 19 au 21 novembre. Plus de 800 visiteurs sont venus à la rencontre des auteurs. Tout le monde était heureux de ce retour quasi-normal à la vie culturelle et littéraire malgré les contraintes sanitaires.

**15 600**  
C'est le nombre  
d'ampoules LED qui com-  
posent la girlande de Noël  
installée sous la halle.  
Sa mise en place né-  
cessite 2 jours de  
travail.



## Nouvelles activités

### CABINET HUM.A.N

Cabinet de thérapie, de coaching, de préparation mentale, récemment transféré de Toulouse. Des interventions en entreprises, établissements de Santé ou d'éducation, clubs, sont aussi réalisées. Plusieurs thérapies permettent d'apaiser, de soulager ou de se libérer des douleurs physiques aiguës ou chroniques, des problèmes psy (Burn-out, souffrances, stress post traumatiques, phobies, angoisses, addictions au tabac...). Le cabinet propose aussi des séances de coaching, de préparation mentale qui permettent de mobiliser des ressources, développer des potentiels...

Marc Naspleda consulte sur RDV via [www.hu-man.fr](http://www.hu-man.fr) ou 06 16 40 31 68

### SAGE-FEMME

Marie-Charlotte Jamey  
Suivi gynécologique, grossesse et post partum.  
44 avenue du Languedoc.  
Ancien cabinet du Dr Bacq, en face de l'orthoptiste à proximité du laboratoire.  
Rdv : [doctolib.fr](mailto:doctolib.fr)  
Mail : [sf.mcjamey@gmail.com](mailto:sf.mcjamey@gmail.com)  
Tél : 06 85 25 83 20

### SANTÉ

## Intoxications au monoxyde de carbone

Invisible, inodore et non irritant, ce gaz toxique est responsable, chaque année, d'une centaine de décès en France. Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, il est nécessaire d'adopter les bons gestes :

- faire vérifier et entretenir tous les ans les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) de votre habitation par un professionnel qualifié ;
- aérer les locaux au moins 10 minutes par jour ;
- maintenir vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

### PERMANENCES ADIL 31

L'ADIL propose un conseil juridique et financier aux particuliers sur toute question relative au logement. Permanences gratuites à la Turbine, 22 rue de Louge à Muret, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sur rendez-vous (05 61 22 46 22). Prochaines dates : Mardis 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai et 28 juin. Pas de permanence en juillet et août.



## Prenez le temps d'un conseil avec le CAUE...

Vous construisez, rénovez votre habitation, ou vous aménagez votre jardin et vous vous posez des questions ?

Les professionnels du CAUE (architectes, paysagistes, urbanistes) vous conseillent gratuitement :

- sur rendez-vous (présentiel et visio)
- par téléphone
- par mail

### Nouveau : Prise de RDV en ligne

- Rendez-vous en présentiel et en visio

Vous souhaitez rencontrer un architecte ou un paysagiste conseiller pour échanger sur votre projet ?

- Prenez RDV en ligne sur [www.caue31.org](http://www.caue31.org) > Rubrique // Je suis un particulier //
- RDV d'1h en présentiel (à Toulouse ou dans une permanence délocalisée) ou en visio.

### Nouveau : Permanence téléphonique

- Poser une question par téléphone

Vous avez une question précise (réglementaire, technique) ?

- Contactez directement un architecte conseiller au 05 62 73 70 43

## PROPRETÉ

# Incivilités : ça suffit !

La commune de Saint-Lys est régulièrement confrontée à l'incivisme de certains habitants. Il ne se passe pas une semaine sans que l'on découvre un ou plusieurs dépôts d'ordures sauvages. Au-delà de l'aspect visuel et sanitaire, le coût pour la collectivité, et donc pour les contribuables, est loin d'être négligeable. Le temps et les moyens consacrés par les équipes des Services techniques de la ville au nettoyage de ces décharges peut être estimé à plus de 7000 € par an. Ces comportements sont inexcusables. En effet une déchetterie est à disposition des particuliers sur la commune et un service de collecte des encombrants est proposé par le Muretain Agglo (rendez-vous et inscription obligatoire au 05 34 46 30 50).

Rappel : abandonner tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende de 135 à 1500 € (avec dans certains cas, confiscation du véhicule qui a été utilisé pour transporter les déchets).



## COVID-19

### Remerciements

Dans un courrier du 16 novembre dernier, Pierre Ricordeau, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, a chaleureusement remercié l'ensemble des 25 médecins, 18 infirmières et 12 bénévoles pour leur mobilisation lors de la mise en place du centre de vaccination de Saint-Lys : « Merci pour votre remarquable engagement au service de la santé de vos concitoyens ».

## CONSEIL DES SAGES

# Appel à candidature

Suite aux dernières élections municipales le Conseil des Sages est renouvelé.

Vous avez 60 ans ou plus et vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune, alors n'hésitez pas à candidater pour rejoindre le nouveau Conseil des Sages de Saint-Lys. Pour plus d'informations, notamment concernant les conditions pour candidater, vous pouvez consulter le site internet de la commune rubrique vie municipale/dialogue citoyen.

Les personnes intéressées et remplissant les critères sont invitées à adresser leur candidature à Monsieur le Maire avant la fin janvier, soit par courrier postal à Monsieur le Maire, 1 Place Nationale - CS 60027 - 31470 Saint-Lys, ou déposé directement à l'accueil de la mairie, soit par courriel : [secretariatmaire@saint-lys.fr](mailto:secretariatmaire@saint-lys.fr)



Conseil des Sages  
Saint-Lys

## ÉDUCATION

# L'école 2.0, une réalité à Saint-Lys



◀ La classe de Sandra Moreno au groupe scolaire Florence Arthaud

Depuis quelques semaines, 100% des classes de l'école Florence Arthaud sont équipées en Video Projecteurs Interactifs (VPI).

**U**ne nouvelle étape est franchie dans l'équipement des écoles de Saint-Lys. Ce sont désormais les 16 classes de l'école Florence Arthaud, du CP au CM2 qui sont entièrement équipées de video-projecteurs interactifs (VPI). Ce projet est le fruit d'une concertation régulière entre les enseignants et la municipalité pour offrir les meilleurs outils d'enseignements à nos élèves.

## ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS SATISFAITS

Les enseignants des classes de CM2 de l'école, déjà équipées depuis 2019, avaient pu témoi-

gner depuis 2 ans, auprès de leurs collègues de la pertinence et de la plus-value pédagogique de cet équipement. M. le maire, Serge Deuilhé, et M. Planchon, 1er adjoint en charge de l'éducation et de la politique culturelle, ont pu ainsi confirmer dès cette année un investissement de 40.000 euros, au terme d'une concertation avec la communauté éducative de l'école et avec l'aide des services de la ville, pour achever l'équipement en VPI, logiciels adaptés et « visualiseurs » pour toute l'école. De nouveaux investissements seront prochainement réalisés sur les autres écoles de la commune.

## UN NOUVEL OUTIL POUR APPRENDRE

Nos enfants sont nés à l'ère du numérique, l'enseignement se doit donc de s'adapter pour leur donner de nouveaux moyens d'apprentissage et les préparer au mieux aux futures évolutions technologiques qu'ils ne manqueront pas de connaître. Bien sûr le VPI ne reste qu'un outil, ouvrant sur de nouvelles manières d'apprendre, le but n'est pas de l'utiliser pour le seul plaisir d'une leçon ludique mais bien pour aider à la transmission du savoir avec de nouveaux supports interactifs. C'est bien l'objectif que se doit de poursuivre notre ville pour nos enfants, celui d'une école de la république pour tous, avec les moyens de la réussite pour tous.

## DÉPLACEMENTS

# Le Conseil départemental «REV» de vélo

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement de la pratique du vélo, le Conseil départemental s'est engagé dans l'aménagement de Réseaux Express Vélo (REV) permettant de relier rapidement Toulouse et sa périphérie en toute sécurité.

Des réunions publiques ont déjà eu lieu, présentant les circuits concernant la commune de Saint-Lys :

- REV 8 : Saint-Lys-Castelmaurou (section Saint-Lys/ Fonsorbes / Plaisance du Touch) ;
- REV 9 : Saint-Lys-Pechbonnieu (section Fonsorbes / La Salvetat Saint-Gilles).

Dans la continuité de cette démarche, le Conseil départemental a organisé le 16 décembre une réunion de restitution de la première étape de concertation, où les tracés et variantes ont été présentés.

Vous pouvez retrouver le document de présentation du REV Secteur Ouest (Saint-Lys, Fonsorbes, Plaisance-du-Touch, La Salvetat Saint-Gilles) et le compte-rendu de la réunion de concertation du mois d'août sur le site internet de la commune.

### Des petits panneaux verts

Vous avez peut-être aussi remarqué que plusieurs petits panneaux verts ont été installés tout le long du tracé de la future ligne 8 du Réseau Express Vélo et notamment à Saint-Lys. Il s'agit d'une initiative d'associations défendant la pratique du vélo qui ont mis en place ce balisage à l'image d'une ligne de bus ou de métro. Le but de l'opération est de rendre le projet REV visible, et de montrer aux collectivités que les citoyens sont attentifs à la réalisation de ces nouveaux itinéraires de déplacements doux.



Des petits panneaux verts ont été installés par des associations tout le long du tracé de la future ligne 8 du Réseau Express Vélo



Réunion lancement 26 août  
Dialogue citoyen



Ateliers territoriaux de dialogue citoyen  
Études, autorisations administratives,  
acquisitions foncières, enquête publique,  
consultation des entreprises



Lancement des travaux



Mise en service

2020

2021

2022

2023

2024

2025

## URBANISME

# Dématérialisation des documents d'urbanisme



Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être effectuées en ligne dès le 1er janvier 2022. Ceux qui souhaitent s'en tenir au papier pourront continuer.

d'ouverture du service et qui, enfin, consommaient beaucoup de papier. La plupart des documents réclamés devant être fournis au moins en quatre exemplaires... Et la navette pouvait alors débiter entre les différents services concernés, avec toujours le risque de perdre un document en cours de processus et sans aucune visibilité de l'état d'avancement du côté de l'administré.

comme Saint-Lys, la dématérialisation entrainera pour le Service urbanisme l'obligation d'accepter les dossiers sous forme dématérialisée, mais également de réaliser l'instruction de ceux-ci en ligne.

## FACILITER LE QUOTIDIEN DES ADMINISTRÉS

Cette évolution, qui doit faciliter le quotidien des Français, libérera donc les usagers de l'obligation de se rendre à la mairie. Une fois numérisé, il n'y aura plus de copies papier à effectuer des divers documents. Par ailleurs, les communes les plus avancées devraient permettre d'avoir un suivi en ligne de l'état de traitement du dossier. Les délais d'instruction des dossiers devraient être plus courts en gagnant en efficacité grâce au traitement numérique. De toute manière les délais légaux n'évoluent pas.

## CE QUI CHANGE

À compter du 1er janvier 2022, les choses vont évoluer. Les usagers, qu'ils soient des particuliers ou des professionnels pourront déposer leur dossier par voie électronique quel que soit le lieu du projet concerné. Il ne s'agit que d'une possibilité et nullement d'une obligation, précise-t-on du côté du ministère de la Transition écologique.

Concrètement, pour les communes de plus de 3 500 habitants

Jusqu'à présent, les démarches administratives d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, permis de démolir...) étaient particulièrement fastidieuses et se réalisaient encore intégralement sur papier.

Des demandes qui passaient forcément par la mairie de la commune concernée, qui nécessitaient de se présenter sur place aux horaires

## Fermeture prochaine de la Trésorerie

Comme d'autres communes en France, la Trésorerie de Saint-Lys doit fermer ses portes définitivement à la fin de l'année. : l'Etat prévoit 5 000 suppressions de postes à la direction générale des Finances publiques (DGFIP) et la fermeture d'un tiers des trésoreries dans l'Hexagone.

Conformément aux engagements pris dans le cadre du déploiement du nouveau réseau de proximité des finances publiques, un « accueil de proximité » a été mis en place à Saint-Lys, en janvier 2021. Il prend la forme de permanences hebdomadaires, assurées par un agent des finances publiques dans les locaux de la mairie. Les permanences ont lieu tous les mardis de 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Il s'agit d'informer et d'accompagner les usagers dans leurs démarches fiscales, impôts, taxes d'habitation ou foncières...

Attention, une prise de rendez-vous est obligatoire. Vous pouvez vous inscrire via le site : <https://www.impots.gouv.fr>.

## BUDGET PARTICIPATIF

# Choisissez votre projet !

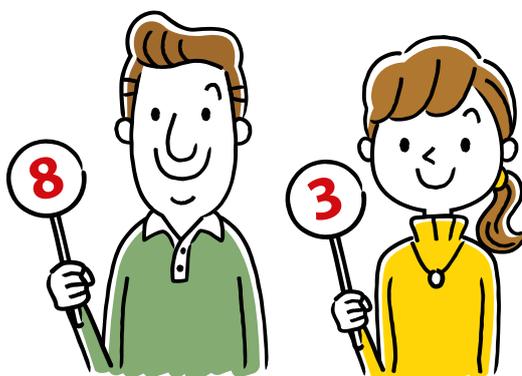
Fin janvier 2022, dans le cadre du Budget participatif, les Saint-Lysiens âgés de plus de 15 ans seront invités à voter pour leur projet favori.

Cette année encore, la commune a réservé une enveloppe de 20 000 € pour financer des projets proposés et choisis par les habitants. Au 30 septembre, date limite de dépôt des dossiers, 9 propositions ont été reçues en mairie. Un Comité de pilotage composé d'élus et de techniciens municipaux a vérifié la recevabilité de chaque dossier et étudié leur faisabilité technique, juridique et financière. Après cette étape, 3 projets d'intérêt général ont été retenus. Cela ne veut pas dire que les autres projets étaient de mauvaises idées, mais simplement qu'ils ne répondaient pas aux critères exigés par le règlement du Budget participatif.

### TROIS PROJETS EN COMPÉTITION

Au final, 3 projets vont être présentés et soumis au vote des Saint-Lysiens :

- Projet 1. Création d'un parcours d'équilibre pour les enfants de 18 mois à 10 ans.
- Projet 2. Aménagement des abords de l'école Éric Tabarly avec la création d'une zone de détente avec bancs et aménagement paysagé, l'installation de corbeilles de propreté et enfin réalisation d'un chemin d'accès direct à la piste cyclable.
- Projet 3. Mettre en place une opération de ramassage des déchets jetés dans la nature. Une action qui permettra de faire un geste concret en faveur de la



protection de l'environnement. Les projets seront présentés aux habitants sur le site internet et le Facebook de la commune.

### POUR VOTER, RIEN DE PLUS SIMPLE

Une urne sera mise à disposition des habitants à l'accueil de la mairie. Il sera également possible de voter en ligne via le site internet : [www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr)

Attention, un seul vote par projet et habitant (de plus de 15 ans) est autorisé.

À l'issue du vote, les résultats et le projet lauréat seront proclamés et communiqués à la population.

La commune s'engage à réaliser le projet retenu dans un délai de 18 mois.

Vous serez averti en temps et en heure des dates précises du vote en consultant le site internet et le Facebook de la commune.

Que le meilleur projet gagne !



## De jeunes reporters à la rencontre des Saint-Lysiens

En juin dernier, une jeune collégienne de Saint-Lys s'est présentée à la MJCCS avec l'envie de réaliser un projet autour du journalisme. Dans l'accompagnement de cette démarche, le projet journalisme s'est peu à peu transformé en projet « reportage » avec une idée simple : aller à la rencontre des Saint-Lysiens pour découvrir en vidéo leurs métiers, leurs passions, leurs talents ou encore leurs envies pour la Ville. Cette initiative a été présentée aux élus du CMJ ainsi qu'à d'autres jeunes de la commune qui ont souhaité soutenir et participer activement à la réalisation de ces vidéos.

Aujourd'hui, ce projet a un nom : SAINT-LYS STORY

Une première vidéo a été réalisée fin novembre. Quatre collégiens sont allés à la rencontre de M. Baruch, un habitant de Saint-Lys écrivant des poèmes depuis plus de 40 ans.

Vous pouvez retrouver cette rencontre sur la page Facebook de la MJCCS (<https://youtu.be/liN-K7QSzQIM>) et sur le site internet de la Ville.

Nous espérons que d'autres habitants souhaiteront se prêter au jeu de ces interviews et de ce projet à l'initiative des jeunes.



## Un revenu pour les jeunes

Le Conseil départemental va lancer l'expérimentation d'un revenu de base pour les jeunes en Haute-Garonne, à partir du 1er mars 2022.

Cette expérimentation concernera 1 000 jeunes haut-garonnais entre 18 et 24 ans, tirés au sort, pour une durée de 18 mois. Il s'agira d'un revenu de 500€ maximum, dégressif en fonction des autres revenus et cumulable avec des aides existantes pour les jeunes. Les jeunes de moins de 25 ans, qui sont exclus du RSA, sont parmi les premières victimes du ralentissement de l'économie lié à la crise sanitaire. La précarité des jeunes ne peut plus être considérée comme transitoire et représente un problème de société majeur.

En expérimentant un revenu de base pour les jeunes, le Conseil départemental porte l'ambition d'élaborer un nouveau modèle de solidarité pour pallier les défaillances du système de protection sociale actuel, et redonner aux jeunes confiance en l'avenir en leur donnant les moyens de se projeter, de se réaliser.

Vous pouvez remplir le formulaire de pré-inscription pour le tirage au sort de 1000 jeunes de 18 à 24 ans sur le Site internet du Conseil départemental : <https://www.haute-garonne.fr/dossier/revenu-de-base>

### EMPLOI



## Défi Emploi : le coup de pouce vers l'emploi

Le prochain Défi Emploi en partenariat avec l'Agglo Muretain et la commune de Fonsorbes aura lieu le jeudi 17 février de 8h30 à 12h30 à la salle de la Gravette à Saint-Lys.

**P**our cette nouvelle édition à Saint-Lys, vous retrouverez le Pôle Emploi et leurs équipes pour accompagner les demandeurs dans cette démarche. Le boulevard des coaches et ces professionnels du recrutement vous aideront à faire un bilan sur vos candidatures et de votre profil : Une aide précieuse dans le parcours difficile de la recherche d'emploi.

Venez rencontrer directement les entreprises qui recrutent et mettez vos atouts et vos compétences

en avant !

Des conférences sur le thème de l'emploi sont également prévues. Ainsi, la Mission Locale proposera à 11h30, une rencontre intitulée : un jeune, une solution (Inscription sur place).

Les services emploi de Fonsorbes et de Saint-Lys seront présents pour vous accueillir et vous orienter tout au long de cette journée. Prévoyez des CV !!! .

Pass sanitaire et masque obligatoires.

## SOLIDARITÉ

# Noël des familles

Le CCAS, les résidents de la maison de retraite « Les Rossignols » et le secours catholique se sont associés à l'occasion des fêtes de Noël en direction des familles saint-lysiennes.

Les résidents des Rossignols ont offert des colis achetés avec les gains de la vente de macarons et cannélés confectionnés par le chef cuisinier de la résidence.

Le CCAS a remis à chaque famille un colis festif composé de pâtisseries

réalisées par les boulangeries de la commune, agrémentés de père Noël en chocolat offerts par le secours catholique.

Chaque enfant a reçu une carte cadeau à valoir dans les commerces « Il était une fois » et « Les 3J ».

Grâce à cet élan de solidarité, les résidents des Rossignols et le CCAS ont effectué la distribution dans la bonne humeur, heureux de contribuer au Noël des petits et des grands.



▲ Le CCAS, en association avec les résidents de la maison de retraite « Les Rossignols » et le secours catholique, a remis à chaque famille un colis festif.

## HÉBERGEMENT

# Réouverture du logement d'urgence

Après avoir été fermé pour raison sanitaire, le **logement d'urgence** vient d'être rénové et sécurisé par les Services techniques de la ville.

Ce logement, destiné à accueillir 1 ou 2 personnes (sans animaux) pour 2 nuits maximum, est mis à disposition des personnes de passage sans logement après orientation par le CCAS. La réouverture du logement est effective depuis le 4 décembre 2021.

La commune dispose également d'un **logement temporaire** destiné à accueillir une famille sans solution d'hébergement orientée par les services sociaux, contrairement

au logement d'urgence.

Cet hébergement de 3 mois, renouvelable une fois, est conditionné par un **accompagnement social** du CCAS.

Depuis sa réouverture en 2019, le logement temporaire a toujours été occupé.



## Don de l'association Envol

De nombreuses personnes bénéficiant des paniers solidaires distribués par le CCAS ont été très touchées par les gâteaux qui leur ont été offerts. Ils remercient vivement l'association ENVOL pour leur geste solidaire en ces temps difficiles.

## Collecte de jouets

Les élèves du collège Léo Ferré se mobilisent à nouveau cette année afin de collecter des jouets pour en faire don à l'association SOS ENFANTS.

Une distribution est prévue en début d'année dans les locaux de l'association.



## Noël des aînés

Pour ceux qui sont inscrits, un simple rappel !

Vous serez accueillis à partir de 14h à la salle de la Gravette, le 27 ou le 28 janvier 2022, suivant la date que vous avez choisie, dans le respect des gestes barrière (gel hydroalcoolique, port du masque).

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

TRAVAUX

# Le tour des chantiers



## Future caserne des pompiers

Les travaux du futur Centre d'incendie et de secours de Saint-Lys se poursuivent conformément au calendrier initial. Le gros œuvre est terminé. Il manque quelques bardages sur les murs extérieurs. Les menuiseries ont été posées. Les panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit et le mât devant supporter l'antenne radio est en place. A l'intérieur, les cloisons ont été montées. Les entreprises travaillent actuellement à l'installation de la ventilation et de la plomberie. La caserne devrait être opérationnelle au printemps prochain.

## Installations sportives du rugby

La tribune de 300 places a été ouverte au public à la mi-novembre et les vestiaires mis à disposition des joueurs fin décembre. Un tunnel d'accès au terrain pour l'entrée des équipes sur le stade a également été installé. Quant à la salle de réception, elle sera ouverte début janvier. A cette date, le club de rugby de l'US Canton Saint-Lys, les spectateurs et les élèves du collège disposeront d'un équipement moderne et fonctionnel répondant aux exigences de sécurité, d'accessibilité et aux normes de la Fédération Française de Rugby.

## Des colonnes enterrées pour plus de propreté

En 2020, nous nous sommes engagés à améliorer la qualité de vie des Saints lysiens. Le traitement des ordures ménagères fait partie intégrante de ce projet. C'est pourquoi, après l'avenue Pierre de Coubertin et la rue du docteur Jacobson, trois nouveaux groupes de containers enterrés devaient être mis en place en centre-ville.

Deux constatations avaient été faites :

- les dépôts sauvages
- les poubelles individuelles et sacs laissés en permanence devant les portes sur les trottoirs, les espaces publics.

Concernant la première constatation, il s'agit d'un problème d'éducation et la collectivité ne peut améliorer la situation qu'avec une nécessaire prise de conscience individuelle.

Pour la seconde problématique, nous avons été au contact des administrés.



◀ Périètre concerné par l'apport des déchets ménagers dans les nouveaux containers enterrés

Tous n'ont pas la chance, d'avoir un garage, un jardin, un hall et stockent donc leurs détritres dans leur salon ou cuisine.

C'est avec les services du Muretain Agglo, qui ont la compétence en la matière, que nous avons travaillé pour qu'une solution soit proposée pour que nos concitoyens n'aient plus à stocker leurs déchets dans leur lieu de vie, et que les containers individuels disparaissent.

### TROIS EMPLACEMENTS PRÉVUS

La première phase de travaux en centre-ville concerne la zone rue du fort /presbytère/église et rue du 8 mai 45. En rapport aux quantités d'ordures ménagères générées par cette Zone, 3 groupes de 4 colonnes enterrées sont parues nécessaires pour traiter le volume de détritres émis et 3 emplacements ont été définis en relation

avec ces études puis validés par l'équipe majoritaire.

Au cours des études techniques menées par le service d'ingénierie "étude et travaux de l'agglo" ont été détectés de nombreux réseaux enterrés (eau, gaz, électricité). En accord avec les techniciens et services compétents, les sites proposés ont été placés en tenant compte de ces nombreuses contraintes.

Un nouveau travail de géo détection des sols a été réalisé ne révélant aucune contre-indication et nous avons donc validé les nouveaux emplacements en alertant sur le périmètre de servitude du patrimoine historique et l'existence des vestiges de l'ancienne église.

Les entreprises ont été sensibilisées en ce sens et ont fait preuve de minutie et de professionnalisme en rendant compte immédiatement au maître d'œuvre de leurs découvertes tant sur le site de l'ancienne

église que sur celui de la place de juin 44.

Les travaux ont été stoppés sur le champ et le Service Régional d'Archéologie SRA saisi, les deux fois où les découvertes ont été mises à jour. Les chantiers poursuivis ont eu un accord de la DRAC.

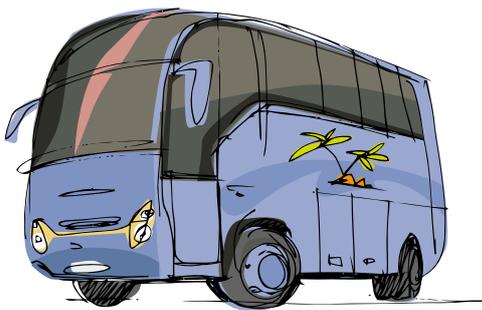
### LE GROS DES TRAVAUX EST TERMINÉ

Les premiers containers sont situés sur le parking du 12 juin 1944-Maquis de Saint-Lys. Le second est localisé sur le parking de la place de la Liberté à l'emplacement de l'ancienne bascule. Le troisième initialement prévu place René Bastide sera déplacé sur un autre site à définir. Les dernières finitions, bordures béton, peintures seront achevées après les fêtes de fin d'années, tout comme la mise en service effective. Ces équipements permettront d'améliorer la salubrité publique et de mettre fin à la pollution visuelle des conteneurs aériens dégageant de déchets de toutes sortes en centre-ville. A noter que ces aménagements seront l'occasion d'installer plusieurs appuis à vélos, équipements faisant actuellement défaut sur notre commune. Courant 2022, ce projet d'équiper la ville de colonnes enterrées pour la collecte des déchets ménagers sera poursuivi.

# Qui fait quoi à Saint-Lys ?

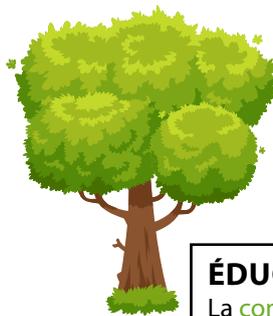
Commune, groupement de communes, Département, Région, État... L'organisation administrative française est source de proximité avec les citoyens mais aussi de complexité.

Nous allons tenter de vous éclairer sur les différentes structures qui interviennent sur la commune en vous expliquant le rôle et les compétences de chacune.



## TRANSPORTS EN COMMUN

Les transports en commun sont gérés par le **Muretain Agglo**, via le SMTC-Tisséo. Le **Conseil Départemental** est responsable des réseaux de bus « Arc-en-Ciel ».



## ÉDUCATION

La **commune** construit, équipe (mobilier, matériel informatique...) et entretient les écoles maternelles et primaires.

Le **Muretain Agglo** met le personnel à disposition (Atsem, agents d'entretien et de restauration).

Le **Département** construit, équipe et entretient le collège. Il met du personnel technique à disposition. À partir du 1er janvier la **Région** sera compétente pour le transport scolaire pour tous les élèves. L'État gère le personnel enseignant et détermine les programmes scolaires.



## RESTAURATION

Les cuisines centrales du **Muretain Agglo** préparent les repas servis à la crèche, aux écoles et au restaurant communal.



## ENVIRONNEMENT

Les **agents communaux** assurent l'entretien des espaces verts et le fleurissement.



## PETITE ENFANCE

La crèche et le Relais Assistanes Maternelles permettent d'accompagner les enfants dès le plus jeune âge. La compétence petite enfance a été transférée au **Muretain Agglo**.





## ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des déchets ménagers et des déchets recyclables est assuré par le **Muretain Agglo**. La déchetterie de Saint-Lys est également gérée par le **Muretain Agglo**.



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Mariage, Pacs, décès, documents d'identité... **élu saint-Lysiens** et **services communaux** sont présents à chaque étape de la vie.

La mairie gère et entretient également les cimetières, organise les élections et recense la population.



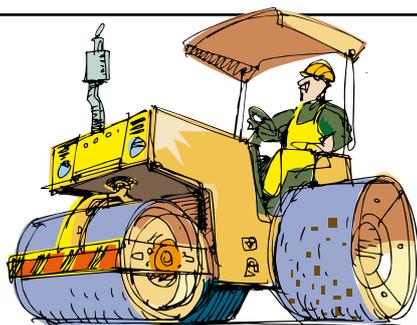
## CULTURE ET ANIMATION

Avec une médiathèque, prochainement un musée et plusieurs événements organisés chaque année, la **commune** permet à tous les saint-lysiens un accès à la culture.



## SPORT

La **commune** construit, équipe et entretient les équipements sportifs à l'exception de la piscine qui est gérée et entretenue par le **Muretain Agglo**.



## VOIRIE, PISTES CYCLABLES

Le Centre d'exploitation (ex DDE) de Saint-Lys qui dépend de la direction des routes du **Conseil Départemental**, gère et entretient les routes départementales qui traversent le territoire communal. Il porte également le projet de Réseau Express Vélo (REV)

L'entretien et la création de la voirie et des pistes cyclables communales ont été transférés au **Muretain Agglo**.



## URBANISME

La **municipalité** délivre les permis de construire et veille à l'aménagement du territoire, afin d'assurer un équilibre entre habitat, espaces verts et agricoles, commerces et services.



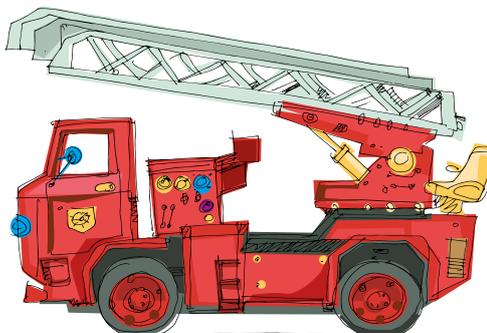


**ASSOCIATIONS**

Les associations sont accompagnées par l'ensemble des services de la **mairie** : subventions, prêt de matériels et de salles, aide à l'organisation d'événements, communication... Elles peuvent également recevoir des subventions du **Conseil Départemental** et de la **Région**.

**ACTION SOCIALE**

Par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale, la **ville** intervient dans plusieurs domaines : portage de repas à domicile, transport à la demande, accompagnement social en partenariat avec le **Conseil Départemental**.



**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

L'État, via la gendarmerie nationale notamment, assure la sécurité du territoire. Le bâtiment de la gendarmerie et les logements des familles sont la propriété de la commune qui en assure l'entretien.

La police municipale est un **service communal** placé sous l'autorité du maire. Elle travaille en lien étroit avec la gendarmerie.

Les sapeurs-pompiers sont gérés par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), une structure dépendant du **Conseil Départemental** (construction et équipement des casernes, achat des véhicules, gestion des pompiers professionnels et volontaires).



**AUTRES SERVICES PUBLICS**

L'État, via le Ministère des Finances, administre la Trésorerie qui va très prochainement quitter Saint-Lys. La Maison départementale de proximité est un relais des services du **Conseil Départemental** et aide les habitants pour leurs démarches administratives.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Le **Muretain Agglo** est responsable de la gestion de la ZAC du Boutet. Il accompagne les entreprises du territoire, les habitants en recherche d'emploi et les porteurs de projets.



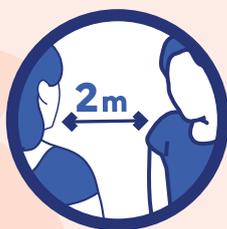
COVID-19

## Des gestes simples, à ne pas oublier

Des gestes simples de prévention, adoptés au quotidien, permettent de réduire la transmission des infections virales en période d'épidémie. Ces « gestes barrières » font barrage aux virus et contribuent à se protéger et à protéger son entourage. Ils sont indispensables en période de circulation du coronavirus (Covid-19).



**Aérer les pièces  
le plus souvent possible**



**Respecter une distance  
d'au moins deux mètres  
avec les autres**



**Porter un masque chirurgical  
ou en tissu de catégorie 1 quand  
la distance de deux mètres  
ne peut pas être respectée**



**Limiter au maximum  
ses contacts sociaux**



**Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir**



**Se moucher  
dans un mouchoir  
à usage unique**



**Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser  
une solution hydro-alcoolique**



**Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**



**Eviter de se toucher le visage**



**Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)**

# Des cartes de vœux illustrées par les écoliers

Cette année, la municipalité a décidé de confier l'illustration de la carte de vœux officielle de la commune aux enfants des écoles de Saint-Lys.

Merci donc aux élèves des groupes scolaires Petit Prince, Florence Arthaud et Éric Tabarly pour la qualité de leurs œuvres. Merci également aux professeurs des écoles et Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) qui ont adhéré au projet

Nous ne pouvons, malheureusement, pas présenter l'ensemble des réalisations reçues, la totalité de ce magazine n'aurait pas suffi. Voici quelques exemples pris au hasard. Vous pourrez retrouver la totalité des œuvres sur le site internet de la commune : [www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr)





# Éducateur sportif

**P**endant les vacances scolaires, l'éducateur sportif municipal propose des stages multisports aux plus jeunes. Les activités pratiquées sont variées et insolites pour certaines : crosse Québécoise, sarbacane, ultimate...

Retour en image sur le stage multisports 8/14 ans qui s'est déroulé du 25 au 29 octobre 2021.

Prochain stage multisports 8/14 ans pendant les vacances d'hiver, du 21 au 25 février 2022.

**Stage multisports**  
du 21 au 25 février 2022

de 9h50 à 12h pour les 8-10 ans (CE2 à CM2)  
de 13h50 à 16h pour les 11-14 ans (6ème à 3ème)

Inscription : dossier à récupérer sur [www.saint-lys.fr](http://www.saint-lys.fr)  
onglet « éducateur sportif »  
ou en mairie

Tarif : 2€ la demi-journée

Renseignements :  
[b.santouil@saint-lys.fr](mailto:b.santouil@saint-lys.fr)  
07 61 05 64 91

Saint-Lys

Programme, règlement intérieur et dossier d'inscription disponibles en mairie ou sur :



- Le site de la mairie, onglet « vie pratique » / « culture et loisirs » / « animateur sportif » ;



- Facebook : éducateur sportif Saint-Lys.



▶  
*Classico foot  
à Plaisance du  
Touch.*



◀  
*Basket au COSEC.*



*Badminton au  
COSEC.*  
▼

# Nous avançons à petits pas

## LES PETITS PAS COMMENCENT AVEC L'ÉQUIPE

Les petits pas de Rudy et Josselin (équipe jeunesse), Hanane (coordinatrice CLAS, usagers adultes, inclusion numérique, ateliers français) Fanny (secrétaire), Anaïs (référente accueil), Clara (référente familles), Sandrine (présidente), Marion (vice-présidente), Pierre (trésorier), Gilbert (secrétaire), Valérie (trésorière adjointe), François (secrétaire adjoint), Julien (service civique), les bénévoles, les membres du CA et en étroite collaboration avec la ville et ses services :

- Accueil, découverte, animation et aménagement régulier de l'accueil avec les usagers. Observer les besoins et les attentes, écouter, informer et orienter les habitants.

- Création et animation d'une « ludithèque » : espace de jeux de société pour tous !

Ateliers parents-enfants, jeux libres, rendez-vous assistantes maternelles indépendantes, bar à jus bar à jeux, soirées jeux de rôles,

- Mobilisation des adultes pour programmer des activités : atelier créatif couture, café littéraire, initiation relaxation, programmation de sorties, etc.

- Création de trois ateliers Français hebdomadaires

- Reprise de l'accompagnement à la scolarité et se son projet culturel auprès des enfants, des jeunes et des parents (CLAS).

- Mise en place un ordinateur en libre accès à l'accueil de la MJCCS et création d'ateliers d'inclusion numérique.

- Animation du Fabdulys, (Fablab) avec la rénovation d'une station météo et des ateliers de robotique.

- Aménagement de l'espace jeunes #58 par les jeunes, programmation mercredis et vacances, retour tant attendu de deux séjours à la montagne

organisés pendant les vacances de la Toussaint.

- Samedi culturel : animation tous les 1er samedis du mois avec la mise en place d'un spectacle culturel, d'ateliers Occitan, et d'animation autour du jeu de société.

- Maintien des ateliers culturels divers proposés avec une tarification modulée.



## LES PETITS PAS EN PRÉPARATION

- Investissement de machines pour le Fabdulys et embauche d'un Fabmanager (h/f)

- Préparation de la semaine de la citoyenneté et sollicitation des acteurs éducatifs et associatifs du territoire (mai 2022).

- Tournage de vidéos avec les jeunes pour créer une Webtv et mieux connaître les habitants.

- Adaptation des horaires de l'accueil jeunes pendant les vacances de février 2021 : ouverture à 8h et soirées pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans.



## Engagement et dynamisme

Depuis la rentrée, la MJCCS s'est engagée pour relancer l'accueil et les activités, reprendre contact avec les habitants, les usagers et les adhérents. Parmi eux, on compte 40% de nouveaux habitants qui n'avaient jamais mis un pied à la MJCCS. Un peu plus de 500 adhérents et 140 familles se sont inscrits depuis septembre. Ces inscriptions sont liées à une activité ou à l'accueil chaleureux à l'Escalys, à la « Ludithèque » ou à l'accueil jeunes au 58# en face du collège.

### NOTRE PRIORITÉ C'EST L'ACCUEIL

Des plages horaires élargies sont proposées en journée du lundi au vendredi et un samedi par mois à l'Escalys. Afin d'assurer un service de qualité, Anaïs, référente accueil a rejoint l'équipe à plein temps avec Clara, référente familles.

A votre écoute, avec vous, nous proposons un lieu d'information, de rencontre et d'échanges ; nous construisons, proposons et animons des activités avec votre participation. Des petits pas, de petites expérimentations vers de plus grandes actions.

## REJOIGNEZ NOUS !

Avec une poussette, en famille, seul, avec ou sans idée, juste pour boire un thé ou un café, jeunes, adultes, associations, les services de la MJCCS sont ouverts à tous !

Parlons, créons et rêvons, agissons, partageons, faisons ensemble des petits pas. Nous irons vous rencontrer à l'extérieur, dans la commune, c'est important pour nous de mieux vous connaître pour mieux vous servir. Si vous voyez un triporteur noir, c'est nous !



◀ La Ministre déléguée à l'insertion, Brigitte KLINKERT avec le président et la directrice d'Entraide Partage Travail

**INSERTION PROFESSIONNELLE**

# Visite ministérielle à Entraide Partage Travail

La ministre déléguée à l'insertion, Brigitte KLINKERT a effectué une visite officielle au siège de l'association à Pibrac le 30 septembre dernier. Elle est venue à la rencontre des responsables et de salariés de l'association.

La visite s'est déroulée sur la parcelle du jardin pédagogique que l'association utilise pour la formation des salariés en insertion. Elle a été accueillie par Madame la Maire, Camille Pouponneau ainsi que Xavier Pélicot et Léa Pastor, respectivement président et directrice de l'association ainsi que de nombreux élus et représentants de l'Etat. L'occasion de présenter à la ministre l'activité de l'association qui œuvre depuis plus de 30 ans à l'insertion de ses salariés.

## CLIENTS ET SALARIÉS TÉMOIGNENT

L'association met à disposition ses salariés chez de nombreux clients. Parmi eux, la Maison d'Accueil Spécialisée de Fontenilles, la MAS Faustine. Sa directrice par intérim Nathalie Casavieille est venue témoigner du service rendu par l'association qui met régulièrement du personnel à disposition de la structure. Les salariés renforecent ainsi les équipes en place pour le ménage. La mairie de Pibrac compte aussi parmi ses effectifs

plusieurs salariés en parcours. Et pour illustrer cette collaboration de longue date, Mme Pouponneau n'a pas manqué d'insister sur la réactivité de l'association, ainsi que le sérieux et l'efficacité de ses salariés. D'ailleurs, la collectivité n'hésite pas à embaucher fréquemment des salariés d'Entraide Partage Travail en CDD. C'est avec une oreille attentive que la Ministre s'est également intéressée au parcours de plusieurs aides à domicile. Pour Léa Pastor, directrice d'Entraide Partage Travail « cette visite est une reconnaissance du travail effectué ». Elle se dit « très contente de l'attention portée à nos problématiques ».

## ANTENNE DE SAINT-LYS.

CCAS, 16 rue du 1 novembre. Ouvert le mercredi de 9h30 à 11h30 (à la demande) et le vendredi de 14h à 16h30. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de prendre RDV au 05 61 86 78 22.

Siège de l'association :  
11 rue Principale 31820 PIBRAC.  
05 61 86 78 22.  
contact@entraide-partage.com  
Renseignements :  
www.entraide-partage.com

NUMÉRIQUE

# Le Fabdulys



**L**e Fabdulys, on vous en parle depuis plusieurs mois. De son état embryonnaire on va passer en 2022 à une nouvelle étape plus professionnalisée.

Avec l'aide de la Région Occitanie, de la Mairie de Saint-Lys et autres partenaires, de nouvelles machines vont être implantées progressivement ; les principales sont : brodeuse numérique, découpe Laser, fraiseuse numérique. Ces machines seront après initiations à votre disposition dans l'esprit du partage des savoir-faire.

La MJCCS de Saint-Lys embauche un ou une Fabmanager à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022

Nous avons terminé l'année 2021 par une série d'animations autour de la construction de robots, et leur programmation.

Au premier trimestre 2022 un nouveau programme d'animations vous sera proposé, ainsi qu'une journée « portes ouvertes ».

Suivez la vie du Fablab sur <http://fabdulys.fr> et à l'accueil de la MJCCS

Bonne année 2022 et au plaisir de vous faire découvrir ce nouveau domaine d'activités.



DANSE

## Le Studio Danse V D'art décroche l'or en Italie

**T**riomphe pour le Studio V D'art de St-Lys qui a remporté une médaille d'or sur la scène du concours international de danse en Italie.

Le groupe, composé d'Emilie, Hannah, Ines, Léa, Lola, Macha, Maeva et Romane s'est hissé à la première place du concours sur une chorégraphie originale de Vanessa Darras (directrice du studio) et de Nina Touzac.

À noter qu'il était le seul groupe à représenter la France lors du concours. Un exploit.

Vanessa tient à remercier chaleureusement tous les parents

d'élèves, les commerçants, la mairie de Saint-Lys, le département et toutes les personnes qui ont soutenu cette belle aventure.

Le studio propose des cours de danse pour tous niveaux (jazz, classique, contemporain, comédie musicale et bien d'autres..) mais aussi des stages encadrés par des chorégraphes de renom comme Bruno Vandelli ou encore Sadok Kechana. Renseignements et inscriptions par téléphone: 06.21.50.23.58 / 06.48.30.63.30 ou bien sur le site de l'école: [studiodanse-vdart.com](http://studiodanse-vdart.com) N'hésitez plus à passer la porte du studio !

### Coup de pouce de la commune

Afin d'aider l'association Studio Danse V D'Art à financer une partie des frais de leur voyage en Italie pour représenter la France au concours international de danse, le conseil municipal a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 500€. Monsieur le maire et le conseil municipal félicitent ces jeunes championnes et toutes les personnes qui ont contribué à cette victoire.



### SPORTS D'HIVER

# Ski et randonnées pédestres

**L**es activités du club ont repris au mois de septembre par une randonnée pédestre qui a réuni les motivés. Le programme complet de randonnées est en ligne sur le site du club.

Les organisateurs de ces journées pourront vous communiquer tous les renseignements (difficultés, lieu, organisation ...). A noter également que des randonnées raquettes se dérouleront dans le courant de l'hiver.

Grâce aux chutes de neige précoces, le ski a repris mi-décembre. Le programme de la saison est toujours aussi divers : une sortie tous les dimanches en bus (ou co-voiturage si peu d'inscrits), un week end à BAQUEIRA les 21/22/23 janvier, le stage enfants à MASELLA du 20 au 25 février, un week-end à LUZ SAINT-SAUVEUR les 11/12/13 mars (ski à GRANDTOURMALET et LUZ ARDIDEN) et une semaine adultes/familles la 1ère semaine des vacances de Pâques à VAL THORENS.

Activité annuelle pour ceux qui le souhaitent ou saisonnière pour les autres, voir le site du club : <https://saint-lys-ski-montagne.clubffs.fr/>

Demande de renseignements sur le e-mail du club : [slo.skimontagne@gmail.com](mailto:slo.skimontagne@gmail.com)

Les articles des pages 23 à 29 ont été rédigés par des associations. Leurs contenus ne sauraient engager la responsabilité de la commune.

### ACP

## Art, Culture et Patrimoine

**Section scrabble** : la nouvelle année est le moment de prendre de bonnes résolutions ; alors pourquoi ne pas en profiter pour enrichir votre vocabulaire en vous divertissant dans une atmosphère de convivialité. A partir du 8 janvier, chaque 1er samedi du mois, de 9h30 à 12h, la section scrabble de l'association ACP vous proposera une démonstration de sa déclinaison « Duplicate ». Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir quel que soit votre âge ou votre niveau.

Lieu de ces rencontres découvertes : salle associée 2, bât de l'Escalys au RdC, face au marché des producteurs (présentation du pass sanitaire obligatoire).

Nous vous rappelons notre agenda annuel : chaque mardi, vendredi, et samedi de 14h à 18h, à la salle rue Libiet (renseignements : Lionel Leclercq tél. 0750964177/Lionel Jarry tél. 0952414113).

**Section photo** : comme l'an passé, les ateliers se déroulent à la salle 7 des Glycines tous les mercredis des semaines paires, de 20h30 à 22h30 (renseignements : Jean-Claude Diard tél. 0562238903).

**Section philatélie** : nos réunions d'informations et d'échanges se dérouleront les dimanches 30 janvier et 27 février 2022 à la salle 7 des Glycines à l'étage, ouvertes à tous les adhérents ACP et aussi aux personnes qui aimeraient avoir des informations sur notre activité. (contacts : J.C Lacaze tél. 0650979811/Jacques Poncet tél. 0610268239) (accès parking des Glycines).

Les activités prévues pour cette année peuvent être consultées sur notre site [acpsaintlys.org](http://acpsaintlys.org) Les personnes qui sont intéressées pour adhérer à notre association, trouveront les bulletins d'adhésion sur le site ou pourront contacter Claudie Himbert au 0561917360.

**SLOGV**

## Bonne Année avec la Gymnastique



**P**ourquoi ne pas commencer cette année 2022 avec une inscription dans notre Association, Saint Lys Olympique Gymnastique Volontaire ? Venez découvrir nos cours en prenant une cotisation de janvier à juin. Choisissez 3 cours/semaine de la gym douce à la gym active, du stretching à des cours plus cardio sans oublier des cours plus ciblés, Pilâtes, Body Zen, Marche Nordique, etc. Visiter notre site [www.slogv.com](http://www.slogv.com) où vous trouverez notre planning et des fiches qui détaillent les cours.

**Vous hésitez ?** à cause du contexte de l'épidémie de la COVID 19 ?

Nous mettons en place toutes les directives préconisées : gel hydroalcoolique à disposition, pour toute nouvelle adhésion nous vous offrons un tapis personnel, virucide pour désinfecter le matériel prêté, etc.

**Avec nous, vous ne prenez aucun risque financier**

En cas de fermeture de la salle, nous vous remboursions au prorata des semaines pendant lesquelles vous ne pourrez pas pratiquer vos 3 activités que vous aurez choisies par semaine.

## Le N° 1 « Coup d'œil dans le rétro » vient de paraître

Un groupe de passionnés d'histoire de Saint-Lys se présentant sous le nom « **Coup d'œil dans le rétro** » vient de faire paraître le premier numéro de sa revue annuelle.

Au sommaire : Quatre articles sur la période 1939/1945 par Marc Bouhours : « **les soldats Belges à Saint-Lys** », « **Des phares dans la nuit Saint-Lysienne** », « **St-Lys se prépare à la guerre** », « **Vous avez dit Droits Nansen** ». « **La Pescadoure et ses possesseurs** » par Bruno De Marignan. « **Paul Hélie Périgord (St-Lys 1882 / New York 1959) un franco-américain, prêtre soldat, universitaire, diplomate à la stature d'homme d'État** » par Patrick Lasseube. « **Allez on va à la bascule** » par Yves

Martin. « **Henri Eugène Delacroix, ou une histoire de famille** » par Isabelle Martin. « **Les divertissements de la jeunesse saint-ly-sienne dans les années 60** » par Pierre Villeneuve. « **Une partie de basket très engagée** » coupure de presse du 12 décembre 1950. « **Le blason de Saint-Lys à travers les siècles** » par Jean-Charles Facchini.

La revue au prix de 8€ est en vente à la librairie « il était une fois » et au Tabac Presse de la place Jean Moulin.

**Un trésor se cache peut-être dans votre grenier !**

Vous pouvez contribuer à l'écriture de l'histoire de notre commune en nous signalant, comme déjà des Saint-Lysiens l'ont fait, certains documents, photographies, cartes postales, courriers, actes, livrets militaires mais aussi objets, outils... en votre possession.

Pour nous contacter : Mail : [saintlyshistoire@gmail.com](mailto:saintlyshistoire@gmail.com)

Adresse postale : Groupe « **Coup d'œil dans le rétro** » association Catinou, Mairie, Place Nationale, 31470 Saint-Lys.

### LOISIRS CRÉATIFS

## Des mains pour le faire

L'Association DES MAINS POUR LE FAIRE organise le samedi 12 mars 2022 de 14 h à 18 h et le dimanche 13 mars 2022 de 10 h à 17 h un VIDE ATELIER / PUCES DES COUTURIÈRES à la Salle Gravette de Saint-Lys.

Vous y trouverez tout le nécessaire pour réaliser vos projets de loisirs créatifs ( couture, tricot, scrap, bijoux ....)

Si vous souhaitez participer à cet événement en tant qu'exposant, vous pouvez nous contacter à : [mainspourlefaire@gmail.com](mailto:mainspourlefaire@gmail.com) .

# AGENDA

## JANVIER...

### LOTO ESPACE GRAVETTE

**Dimanche 2 janvier / 14h00**

Organisé par l'association Amicalys

### CONCERT LYRIQUE L'ESCALYS

**Samedi 8 janvier / 16h00**

Lyric Addict présente «Rest'opéra». Concert lyrique ouvert à tous. De 14h à 15h, atelier lyrique. Préparation de 2 des 15 airs du concert qui suivra (Va pensiero et air du Torreador). Inscriptions auprès de la MJCCS au 05 34 48 56 91.(7 Av. François Mitterrand). 5 €/adulte et 3€/enfant. Pass sanitaire obligatoire.

### BAL COUNTRY ESPACE GRAVETTE

**Samedi 8 janvier / 21h00**

Organisé par l'association Country line Danse.

### NUIT DE LA LECTURE MÉDIATHÈQUE

**Samedi 22 janvier / 10h30 et 14h**

- À partir de 10h30 :  
«Petites oreilles amoureuses»  
Un moment de tendresse pour les tout petits à travers des lectures de contes, d'histoires et de Kamishibais sur le thème de l'amour. - Sur inscription, à partir de 3 ans.  
- De 14h à 16h :  
Après-midi jeux de société  
Que vous soyez seul, en couple, en famille ou entre amis, débutant ou passionné, venez nous retrouver autour de nombreux plateaux de jeux. À partir de 4 ans. Animations organisées par la médiathèque de Saint-Lys.

### NOËL DES AÎNÉS ESPACE GRAVETTE

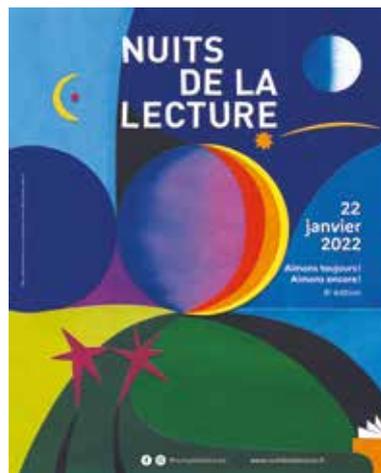
**Jeudi 27 ou vendredi 28 janvier / 14h00**

Goûter musical organisé par le CCAS de Saint-Lys. Sur inscription. Pass sanitaire obligatoire.

### JUDO ESPACE GRAVETTE

**Dimanche 30 janvier / De 9h à 17h30**

Coupe REZE organisée par le SLO Judo.



## FÉVRIER...

### LOTO ESPACE GRAVETTE

**Dimanche 6 février / 14h00**

Organisé par le Rotary club de Saint-Lys

### DÉFI EMPLOI ESPACE GRAVETTE

**Jeudi 17 février / De 8h30 à 13h30**

Salon Défi Emploi organisé par le CCAS de Saint-Lys, en partenariat avec l'Agglo Muretain et la commune de Fonsorbes.

### CONFÉRENCE ESPACE GRAVETTE

**Dimanche 27 février / 15h**

Thème : «D'Artagnan, entre mythe et réalité».  
Organisée par l'association Art Culture et Patrimoine

Ces animations sont susceptibles d'être déprogrammées en fonction de la réglementation sanitaire en vigueur.

### MÉDIATHÈQUE

## Tous artistes !

La médiathèque met à l'honneur les artistes qui s'ignorent !  
Tout un chacun est invité à déposer à la médiathèque la production artistique de son choix : dessin, peinture, photographie, origami, collage, sculpture... Les oeuvres sont à amener à la médiathèque pendant les horaires d'ouverture, du 18 au 31 janvier (2 oeuvres par personne). Les productions seront exposées à la médiathèque durant le mois de février. La médiathèque se réserve le droit de sélectionner les oeuvres.



## MUSIQUE

# Concert de la Saint-Cécile

Le dernier concert de l'Entente Saint-Lysienne remontait au 30 novembre 2019. Après plus d'une année sans musique en raison du Covid-19, l'Harmonie a pu reprendre ses répétitions début 2021 afin de proposer, ce dimanche 12 décembre, un moment de partage musical, à l'occasion de son traditionnel Concert de Sainte-Cécile.

Après une première partie, dans laquelle Marilyne Duluc, notre professeur de clarinette a dirigé, pour quatre morceaux, l'Harmonie des Elèves de l'Ecole de Musique de Saint-Lys, le public présent a pu savourer 1h30 de musique dirigés par Alexis Salesses et José Palomera. A travers des styles musicaux très différents (de « La Ballade Nord-Irlandaise » à « Game of Thrones » en passant par un « Hommage à Georges Brassens » ou la célèbre Waltz n°2 de Chostakovitch, l'Entente Saint-Lysienne a montré tout son talent malgré ces temps difficiles.

L'Assemblée, réunie dans la Salle de la Gravette, a d'ores et déjà pris rendez-vous avec les musiciens pour les concerts que l'Harmonie proposera en 2022, après un final de circonstance puisque « Petit Papa Noël » et « Oh Holy Night » ont clôturé l'après-midi.

Vous jouez d'un instrument (trompette, clarinette, saxophone, tuba, flûte traversière, tuba), venez rejoindre l'Entente Saint-Lysienne dans une ambiance sympathique et familiale.

Vous voulez apprendre à jouer l'un de ces instruments ou vous perfectionner, vous trouverez le professeur qu'il vous faut, ainsi que pour l'apprentissage du solfège. Prêt d'instruments possible. Répétitions le vendredi à 20h30 et cours à la Maison de la Musique, 3 rue des Tilleuls à Saint-Lys



## Association A bas les Maux !

L'association "A bas les Maux !" s'installera au sein des locaux du Centre HUM.A.N, 28 avenue Marconi à Saint-Lys, à partir du 1er décembre. L'objet de cette association est de former, diffuser et développer des activités de Développement personnel et de Bien-être, afin de permettre à tous d'apprendre facilement et de se former rapidement sur des techniques ou pratiques permettant de développer une plus grande autonomie de soin ou d'équilibre psychologique et physique.

L'association publiera un calendrier prévisionnel de ses activités, hébergé sur le site [www.hu-man.fr](http://www.hu-man.fr), seront proposés par exemple :

- Des marches Zen de Shirin Yoku (marches psycho-énergétiques en bains de nature d'avril à octobre)
- Des séances tous les 15 jours de méditation mindfulness et d'hypno-sophro-relaxation,
- Des ateliers pratiques courts de 3h (/ex : gestion de la douleur, libération du Stress, apaisement des émotions),
- Des formations, des stages de perfectionnement, des séminaires (/ex : Initiation réflexologie Dien Chan, formation "Intelligence émotionnelle et collective", "Optimisme-Dynamisme & Motivation", auto-hypnose, hypnose Ludique & publique, séminaires "Objectifs & Performances", Reiki, etc...)

L'association accueillera aussi au centre, des professionnels et des praticiens sélectionnés, qui pourront proposer diverses activités (formations pro, cercles de paroles, sessions d'informations etc...).

L'association accueillera aussi dans ce centre des événements tels que des journées portes ouvertes, des soirées conférences ou découvertes. Pour plus de précisions [contact@abaslesmaux.fr](mailto:contact@abaslesmaux.fr) et réservations [www.hu-man.fr](http://www.hu-man.fr) ou tél : 06.16.40.31.68

Les textes qui sont publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques et élus signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la commune de Saint-Lys.

### GRUPE MAJORITAIRE SAINT-LYS ENSEMBLE

#### Des perspectives pour 2022

Ce MAG vous présente une part des actions menées par notre équipe engagée pour notre ville et votre mieux vivre. Ces projets, petits et grands participent concrètement à relever les défis de demain, écologiques, environnementaux et économiques, stratégiques pour notre ville et notre quotidien.

Grâce à l'effort de tous, nous avons pu limiter l'effet COVID sur nos finances et commençons à travailler avec ambition sur le budget 2022 dont la présentation se fera lors du débat d'orientation budgétaire. L'ensemble des commissions se réunira en ce début d'année pour faire le point sur les dossiers d'actualité de la commune. L'occasion de développer les idées et projets nécessaires dans un esprit constructif indispensable à leur réussite.

La ville avance, c'est l'essentiel.

Quelques sujets majeurs pour l'avenir de la commune sont en débat actuellement qui nécessitent une attitude sereine et raisonnée.

L'intercommunalité avec la demande des maires de six communes de l'Ouest de l'agglomération (Bonrepos, Saint-Lys, Saiguède, Empeaux, Saint-Thomas et Fonsorbes) qu'une « photo » soit faite, pour estimer les conséquences financières d'un éventuel départ du Muretain Agglo. Cette étude doit simplement permettre d'éclairer les choix futurs de la commune dans le but de construire un vrai projet de territoire solidaire et équilibré.

L'arrivée d'un CPAR sur la commune qui mobilise les élus du groupe majoritaire pour activer tous les leviers qui nous permettront peut-être d'influer sur un projet privé, décidé sans aucune concertation et donc inacceptable.

Et puis, une solidarité retrouvée pour une motion de l'ensemble du conseil municipal en vue d'exiger la réparation du bassin de la piscine de Saint-Lys, demande en souffrance depuis des années.

Tout un travail de fond, peu visible au quotidien, sur lequel nous restons entièrement mobilisés.

L'équipe Saint-Lys Ensemble vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Les élus du groupe Saint-Lys Ensemble. Internet : <http://www.saint-lys-ensemble.com/>

### IMAGINE SAINT-LYS

#### La vérité sur le CPAR

Depuis juin 2021, le maire savait l'arrivée d'un Centre de Préparation d'Aide au Retour (CPAR) de 126 étrangers déboutés du droit d'asile hébergés dans l'ancienne maison de retraite «La joie de vivre», qu'il a laissé partir à Fonsorbes. Il ne nous a informé que le 1er octobre. Pendant 4 mois, sans rien faire, il a maintenu les Saint-Lysiens dans l'ignorance. Nous n'avons pas voté une motion faite à la va vite par le maire qui prévoyait de répartir le CPAR un peu partout dans St-Lys.

Loin de nous des idées discriminantes, mais St-Lys n'a pas la capacité d'accueillir un si CPAR si important. Nous ne porterons pas la responsabilité de l'échec et l'inaction du maire dans l'installation d'un CPAR à St-Lys.

#### Un centre ville saccagé

Des conteneurs enterrés dans le centre ville, que nous réclamions, ont commencé à être installés. Hélas, l'emplacement n'a pas été pensé et a amené un vrai désastre.

Sans consulter, le maire a choisi d'enterrer ces conteneurs sur une place, qui recouvre l'ancienne église et des sépultures, ainsi que près du presbytère où des vestiges ont été saccagés. Rapidement l'entreprise, chargée de l'excavation, a trouvé des ossements humains. Ces conteneurs, nécessaires, auraient du être enterrés à un autre endroit. Cela aurait évité ces sépultures éventrées et la perte de précieuses places de parking dans la bastide.

#### Que 2022 porte de nouveaux espoirs

Nous avons tous vu les efforts d'illumination pour les fêtes de fin d'année. Nos employés municipaux, alors que nous n'avons toujours pas de directeur général des services, font un travail appréciable. Qu'ils en soient remerciés !

2021 a été encore une année compliquée. Que 2022 soit l'année d'un Saint-Lys plus propre et plus sûr avec plus de trottoirs et moins d'incivilités !

Vos élus d'Imagine Saint-Lys : Nicolas Rey-Bèthbéder, Nicole Dédébat, Thierry Andrau, Pascal Valière et Nathalie Cami.  
Blog: Canard de l'Ayguebelle. Facebook : Imagine Saint-Lys. E-mail : [imagesaintlys@gmail.com](mailto:imagesaintlys@gmail.com)

## SAINT-LYS EN VIE

### Si monsieur le Maire ...

Les mois passent et hélas l'attitude du Maire et de son équipe majoritaire ne change pas. Une vision au jour le jour et étriquée qui empêche la majorité du conseil municipal de s'ouvrir à d'autres points de vue pourtant représentatifs de nombreux saint-lysiens.

Si le Maire avait écouté il y a de nombreux mois les groupes minoritaires, des propositions auraient incité fortement l'EHPAD la Joie de Vivre à rester à Saint-Lys plutôt que d'avoir aujourd'hui dans notre ligne d'horizon un regroupement définitif de très nombreux migrants en fin de droits.

Si le Maire avait consulté l'opposition municipale une fois malheureusement le départ de cet EHPAD acté, nous lui aurions alors fortement recommandé alors d'acquérir ces locaux par la commune en associant les partenaires institutionnels (Muretain aggro, Conseil Départemental, ARS, ...) pour y implanter des projets regroupés essentiels à la population Saint-Lysienne (foyer logement, maison médicale, PMI, services et logements sociaux, etc.).

Si le Maire n'était pas sourd aux interrogations légitimes de ces concitoyens, il aurait engagé un dialogue débouchant sur une co-construction du projet de PLU, clé de voûte de notre identité territoriale et sociale. Au lieu de cela, il s'est emmuré dans ces certitudes malgré les évidences mettant en avant un projet territorial de mauvaise facture.

Si le Maire tendait la main, aucune pelleuse n'aurait déterré des ossements place de la Liberté. Il suffisait de consulter la littérature communale ainsi que nos Anciens, mémoire vivante de notre commune, pour connaître l'emplacement des vestiges patrimoniaux Saint-Lysiens.

Dans cette période de nouvelle année, il est de tradition de prendre des bonnes résolutions. Gageons qu'au-delà des beaux discours et d'une communication sur papier glacé (!), le Maire, non comme détenteur illusoire de la vérité, mais comme chef d'orchestre, avec son équipe majoritaire, insuffle désormais un changement d'attitude. Seule une concertation démocratique et respectueuse de la diversité de chaque saint-lyisien ramènera un souffle de fraternité dans notre village. Mais pour cela une condition est nécessaire : il faut aimer les gens !

Les élus de la liste Saint-Lys en Vie vous souhaite tous les vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022.

### De la carence au CPAR, les remugles du « je m'en foutisme » au service de l'incompétence !

Un bien mauvais cru que cette année municipale écoulée. 2021 restera dans les mémoires comme l'année de toute les catastrophes, présentes et malheureusement à venir. La carence prononcée par le préfet contre Saint-Lys a ouvert le bal, suivie de près par la mise sous tutelle de l'urbanisme par l'EPFO, une convention forcée, plaçant certains saint-lysiens sous la menace d'une expropriation via un courrier reçu sans préavis la veille de Noël, suivi par un nouveau PLU dont les orientations donneront lieu à de nombreuses contestations dès le mois de janvier 2022, avec en point d'orgue l'installation d'un CPAR centre de transit dans les locaux de la joie de vivre, dès 2022.

Un centre de transit à destination d'étrangers en situation irrégulières, en voie d'expulsion, d'une capacité de 130/160+ places, ouvert, sans surveillance, à 5' à pied de toutes les zones de vie, commerces, habitations et écoles. Cerise sur le gâteau, la motion « Deuilhé » votée comme un seul homme par les membres de la majorité, qui loin de refuser catégoriquement l'installation d'un CPAR à Saint-Lys, propose d'en installer ailleurs en ville dans des bâtiments communaux vides, sans en préciser ni le nombre, ni le lieu. L'audio de la motion est disponible sur mon blog [lesaintlyisien.com](http://lesaintlyisien.com).

Je passe sur le triple mandat que notre maire a été cherché au détriment de ses engagements de campagne, provoquant une crise interne sanctionnée par quatre départs de la majorité.

Une mention spéciale aux LR (républicains) de la liste majoritaire, soutenant aveuglément les errements en cours du maire de Saint-Lys, Serge Deuilhé.

L'un d'eux m'a dit un jour : « En politique, il faut savoir avaler des couleuvres ». Bon appétit les gars !

Je vous souhaite de très heureuses fêtes.

Jean pierre Michas, conseiller municipal indépendant Site [lesaintlyisien.com](http://lesaintlyisien.com) – Facebook [lesaintlyisien](https://www.facebook.com/lesaintlyisien) - Twitter [@LeSaintlyisien](https://twitter.com/LeSaintlyisien)



**Le Maire  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent  
leurs meilleurs voeux  
pour cette nouvelle année  
2022**